

Fait le 20/07/2009



ATTESTATION DE CONFORMITE FACONNAGE DE PRODUITS BIOLOGIQUES

Dans le cadre du contrôle en vue de la certification "agriculture biologique" de produits agricoles et de denrées alimentaires, ECOCERT sas 32600 L'ISLE-JOURDAIN atteste avoir vérifié la conformité aux règles de l'agriculture biologique de l'entreprise ci-nommée :

SAS NATEVA

Le Moulinage

26150 SAINTE CROIX - FRANCE

qui effectue les opérations suivantes en accord avec le règlement (CE) n°834/2007 concernant le mode de production biologique

Le présent document n'autorise pas la mise sur le marché sous la référence au mode de production biologique des produits précités.

Libellé

Distillation de plantes
Fabrication d'extraits végétaux

Valable du ... au ...

20/07/2009 30/06/2010
20/07/2009 30/06/2010

Fin du document - Total : 1 page(s)

Le présent document est la propriété d'ECOCERT sas.
Il doit être restitué sur simple demande.

Le Responsable de Certification, Jérôme VIEL

ECOCERT FRANCE S.A.S. - BP 47 - 32600 L'ISLE-JOURDAIN - Tél. 05 62 07 34 24 - Fax. 05 62 07 11 67

Organisme de contrôle agréé sous le numéro AB n° 01 par l'Institut National de l'Origine et de la Qualité
Accréditation COFRAC n° 5-0035 pour la certification de produits agricoles et alimentaires, portée disponible sur www.cofrac.fr